
Compte rendu du Conseil d'administration du C.I.A.S.

du 1^{er}-10-2025

Étaient présents : Dominique LEVEQUE, Patricia MEHENNI, Maryline LAFOREST, Arnaud JACQUART, Gaëlle STOCK, Philippe CAPLAT, Jakline MARTINVAL, Chantal BERTHELEMY, Dominique CHAUDRÉ, Sylvie LEFEVRE, France PIEROT, Mado GOETZ, Liliane MAGNIEZ, Annick CHAYOUX, Alain MAREIGNER.

Étaient excusés : Claudine BEGUINOT, Marie-Alain CLAISSE, Maye BAUDETTE, Betty VAN SANTE, Michelle BENARD-LOUIS, Nathalie COUTIER, Marie-Christine FAURE, Charline JOURNÉ-CLIVOT, Sébastien GRANGÉ, Françoise MOREAU, Noëlle CORDARY, Francine GALIMAND.

Noms et Prénoms des élus ayant donné pouvoir : Claudine BEGUINOT représentée par Mado GOETZ, Marie-Alain CLAISSE représentée par Alain MAREIGNER, Maye BAUDETTE représentée par Gaëlle STOCK, Michelle BENARD-LOUIS représentée par France PIEROT, Nathalie COUTIER représentée par Jakline MARTINVAL, Marie-Christine FAURE représentée par Patricia MEHENNI, Charline JOURNÉ-CLIVOT représentée par Chantal BERTHELEMY, Sébastien GRANGÉ représenté par Maryline LAFOREST, Noëlle CORDARY représentée par Arnaud JACQUART.

Étaient également présents : Mehdi BENHASSINE, Directeur – Céline LEBRUN, Secrétaire de Direction.

Le secrétariat a été assuré par : Arnaud JACQUART

La séance est ouverte à 18h par le Président

Membres en exercice : 27	Présents : 15	Votants : 24	Excusés/représentés : 9	Excusés : 3
--------------------------	---------------	--------------	-------------------------	-------------

Mehdi BENHASSINE, nouveau Directeur du CIAS depuis le 18 septembre, en remplacement de Léonie GAYDU, se présente aux membres du CIAS.

Le Président et la Vice-présidente souhaitent la bienvenue à Gaëlle STOCK, qui siège pour la première fois au sein du conseil d'administration. Mme STOCK est élue en remplacement de Mme Agnès MICHAUT qui a démissionné.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRÉCEDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte rendu est adopté.

N'étant pas encore membre du Conseil d'administration lors du CA du 3 juin dernier, Gaëlle STOCK s'abstient.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

L'état de provisionnement de l'année 2024 établi par le comptable, détermine que certaines créances, prises en charge par la trésorerie en 2023, n'étaient pas encore recouvrées à la date du 31 décembre 2024. Le montant de cette provision s'élève à 120,47 €.

Il est donc nécessaire de créer une provision du montant pour créances douteuses.

Adopté à l'unanimité

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) DE LA CAF, RÉGISSANT LA RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES POSTES DE CHARGÉS DE COOPÉRATION.

Dans le cadre de la CTG et conformément à la convention d'objectif et de financement signée entre la CAF et le CIAS, celui-ci est chargé de mener des actions sur le territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, dans le champ de la branche famille.

Pour ce faire, le CIAS mènera ces actions en partenariat avec la MJCI et la MFE, toutes deux reconnues d'intérêt communautaire.

La CAF soutient ces actions à raison de 1,2 équivalent temps plein (ETP) de chargés de coopération. La MJC mènera des actions pour 0,4 ETP dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, la MFE pour 0,5 ETP dans le domaine de la petite enfance et le CIAS pour 0,3 ETP dans le domaine de la jeunesse.

Le CIAS doit donc reverser la subvention reçue annuellement par la CAF, au prorata des ETP des chargés de coopération, à chaque structure.

Pour ce faire, il est nécessaire de signer une convention avec la MJCI et la MFE.

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

- Information sur l'aide aux transports scolaires

En date du 1^{er} octobre 2025, 57 familles ont sollicité la demande de participation aux transports scolaires pour 75 enfants différents. Montant total des aides = **5 870 €**

- *(52 enfants dont les familles bénéficiaient de l'allocation de rentrée scolaire – 3 bénéficiaient de la Prime d'activité – 20 étaient sans conditions de ressources)*

En 2024 = 64 familles pour 84 enfants différents – Montant total des aides = **6 068 €**

Les familles peuvent solliciter le service jusqu'au 31 octobre 2025.

Certaines situations particulières et exceptionnelles pourront être étudiées après cette date.

Un flyer a été distribué dans les transports scolaires afin de relancer la communication.

- Remerciements des associations

Les associations Vie Libre, Aide Alimentaire Vallée de la Marne, Entour'âge Bien Vieillir en Champagne, ADMR Vallée du Cubry et les Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Reims, remercient le conseil d'administration pour les subventions accordées lors de la séance du 3 juin 2025.

- Point sur les permanences au CIAS et nouvelle plaquette du service

Une plaquette récapitulative des permanences a été créée et la plaquette de présentation du service a été refaite.

Elles sont toutes deux distribuées aux membres pour diffusion dans leur commune. Elles seront également transmises par voie dématérialisée.

- Reprise des ateliers tablettes à Dizy

Les ateliers numériques ont repris début septembre et sont animés tous les mardis matin par les travailleurs sociaux du CIAS qui ont été formés avec Emmaüs Connect pour devenir référent numérique. Ces ateliers sont délocalisés à Dizy, dans une salle mise à disposition par la mairie.

11 habitants de la Communauté de Communes participent à ces ateliers. Chacun bénéficie d'une tablette et d'un forfait internet achetés par le service dans le cadre du don fait par la famille Bollinger.

2 habitants de Louvois, 1 habitant de Tours-sur-Marne, 3 habitants de Dizy, 5 habitants d'Aÿ-Champagne.

Le CIAS a utilisé la totalité du don de la famille Bollinger pour les ateliers numériques qui se déroulent depuis 4 ans.

M. Lévêque demande qu'un bilan final soit établi pour démontrer à la famille Bollinger que leur don a eu un impact positif sur le territoire concernant la lutte contre la fracture numérique et l'isolement.

- Point sur les Services Civiques Solidarité Séniors (SCSS)

Mehdi BENHASSINE évoque le bilan plutôt positif des SCSS. Leelou a terminé le 20 septembre et Dylan terminera le 23 octobre prochain.

Un échange sera fait en réunion d'équipe pour évoquer une reconduction en mettant en avant les points positifs et négatifs rencontrés du dispositif.

Mehdi BENHASSINE explique notamment qu'il serait préférable qu'au moins un des deux Services Civiques possède le permis de conduire, afin d'élargir leur champ d'intervention et de moins monopoliser les agents du CIAS pour les visites à domicile.

Ensuite, Mehdi et Marion rencontreront M. DUPERON de l'AND SCSS (Agence Nationale de Déploiement des SCSS), le 24/10/2025 à 10h30 pour prévoir d'accueillir, de nouveau, des Services Civiques.

- Armoire Solidaire

L'armoire solidaire est le nouveau projet réalisé par l'équipe du CIAS. Cette armoire est mise à disposition des usagers, que ce soit pour déposer ou recevoir des objets en bon état et utilisables.

L'équipe du CIAS et le comité des usagers ont réalisé la décoration et la mise en place de l'armoire.

Ce système, nouvellement arrivé dans les locaux, rencontre déjà un franc succès.




Armoire solidaire

Déposez et/ou recevez



CIAS de la Grande Vallée de la Marne



C'est quoi ? :
un espace d'échange de biens

Pour qui ? :
accès libre pour tous



allée de la Marne



Ce que je peux déposer :

Déposez ici des objets propres, en bon état et utilisables - Tout don doit tenir dans l'armoire

- objets de décoration
- vaisselle
- petits outils
- produits d'hygiène neufs
- articles de puériculture
- jouets enfants / jeux de société
- livres
- aliments (non périssable ou date de conservation longue)
- petits objets électroniques



Ce que je ne peux pas déposer :

- vêtements ou chaussures
- linge de maison
- peluches
- aliments périmés ou entamés
- objets sales, cassés ou déchirés
- objets dangereux
- objets encombrants

MERCI !

CIAS de la Grande Vallée de la Marne

- Mobilité sur le territoire

Philippe CAPLAT, élu en charge des transports sur la Communauté de Communes, fait un point sur les services en lien avec la mobilité :

- Le transport à la demande, en place depuis le 1^{er} septembre sur le territoire, permet aux habitants de chaque commune de rejoindre la ligne 3 (Epernay), la ligne 10 (Dizy) et la gare d'Aÿ. Les habitants doivent appeler Mouveo pour réserver leur transport,
- Rappel du dispositif « Un véhicule vers l'emploi » : mise à disposition de 2 véhicules électriques avec permis B, 2 AMI sans permis, et 2 vélos électriques, pour les personnes du territoire en emploi ou en formation, ou des personnes qui travaillent sur le territoire. Renseignements et instructions des dossiers auprès du CIAS.

- Autre information donnée par Dominique CHAUDRÉ :

Elle alerte qu'actuellement il y a des démarchages à domicile de personnes se faisant passer pour l'Entraide de Reims en proposant des calendriers à la vente.

Dominique CHAUDRÉ informe que l'aide alimentaire ne vend pas de calendrier.

La séance est levée à 18h55.